VENTE A L'ENCAN

Paul & Gurley.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de bon rapport.

Six Cottages Simples et Doubles.

A l'encoignure des rues Quatrième et Willow.

Succession de D. Negrotto, Sr.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MERCREDI, 25 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 5 juin 1900, in re succession de D. Negrotto, Sr, (dossier No 48,753 de ladite Cour), il sera vendu à l'enchère publique:

Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de ville, dans l'îlet borné par les rues Willow, Claiborne, Troisième et Quatrième et subdivisés et arpentés par Edgar Pillé, E. C. et dépositaire du vilel, 21 juin 1900, comme suit à savoir:

1° Lot A forme l'encoignure des rues Quatrième et Willow et mesure 31' 9" de face à la rue Quatrième sur une profondeur entre lignes parallèles de 65' 1". Les améliorations consistent en une maison No 2901 rue Quatrième comprenant un cottage simple, contenant deux chambres, citerne, etc.

2° Lot B est contigu au lot A sur la rue Quatrième et mesure 45 pieds 1 pouce et une ligne de face à la rue Quatrième sur 65 pieds 1 pouce de profondeur. Les améliorations sont désignées par les numéros municipaux 2907, 2909 rue Quatrième, comprenant un cottage double de deux chambres, citerne, etc., de chaque côté.

3° Lot C est contigu au lot B sur la rue Quatrième et mesurant 21' 10" et 3" de face à la rue Quatrième sur 95 pieds 10 pouces de profondeur. Les améliorations consistent en un cottage simple portant le No municipal 2911 rue quatrième, contenant 2 chambres et cuisine, citerne, etc.

4° Lot D est contigu au lot C sur la rue Quatrième et mesurant 48 pieds et 4 lignes de face à la rue Quatrième sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 2 pouces et 4 lignes. Les améliorations consistent en un grand cottage double portant les Nos municipaux 2917 et 2919 rue Quatrième et ont 3 chambres de chaque côté, hangars dans le fond, etc.

5° Lot F est contigu au lots A et B dans le fond, et mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Willow par 76 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur.

Les améliorations connues comme les Nos 2628 et 2625 rue Willow consistent en un cottage double ayant deux chambres, cuisine et citerne de chaque côté.

6° Lot E est contigu au lot F, sur la rue Willow, et mesure 31 pieds 4 pouces et 4 lignes de face sur la rue Willow, par 88 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur. Les améliorations, connues comme les Nos 2619 et 2621 rue Willow, consistent d'un cottage double ayant 2 chambres et cuisine, citerne, etc., de chaque côté.

Les propriétés ci-dessus sont bien situées et toujours occupées, sont près de l'école Judah P. Benjamin, et rapportent de jolis revenus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans, représenté par des billets à recevoir portant 7 0/0 d'intérêt par an, garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles d'hypothèque et sécurités, incluant l'obligation de conserver la propriété assurée et de payer les honoraires d'avocats en cas de procès. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Acte de vente aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu interne des Etats Unis, pardevant Chas B. Upton, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

J. Zach Spearing, avocat.

24 juin—24—juillet 1 8 15 22 à date

W. H Fitzpatrick.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Site de valeur pour bâtir.

Dans l'affaffaire de la succession de LOUIS ARNOLD BERTONNIER.

No 54,527 du Dossier de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 347 rue rue Carondelet—MARDI 10 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où les plans montrent tous les détails et les dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 28 mai 1900, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Louis, Conti, Olympia et St. Patrick, désignés par les numéros huit, neuf et dix, dans l'îlet No 65, et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue St. Louis sur cent onze (111) pieds cinq (5) pouces de profondeur entre lignes parallèles, lot No "dix" formant le coin des rues St. Louis et St. Patrick.

La moitié d'un certain îlet de terre situé dans le Deuxième District de cette ville en l'îlet No 602, borné par les rues St Patrick, Olympia, Toulouse et St-Louis, laquelle dite moitié d'îlet de terre mesure trois cent quatorze (314) pieds trois (3) pouces et dix (10) lignes de face à la rue St. Louis, la même largeur sur la ligne du fond divisant ladite moitié dudit îlet de l'autre moitié du même îlet faisant face à la rue Toulouse, sur une profondeur de cent vingt (120) pieds dix (10) pouces et neuf (9) lignes sur chacune des deux rues St Patrick et Olympia, et est comprise de l'entière partie des lots Nos 12 à 21 inclusivement et de la moitié la plus près de la rue St-Louis de chacun des lots Nos 11 et 22.

Termes et Conditions—Devant être vendu à l'enchère publique aux termes de un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, en un crédit de un (1) et deux (2) ans avec billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, de date jusqu'au paiement, hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de vingt pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication, et assumer les taxes dues en 1900 et payer les frais de l'acte de vente incluant les timbres du revenu, pardevant William Renandin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Hubert M. Ansley, avocat de l'administrateur.

21 mai—31—juin 5 9 19 26—juil 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 2203 rue Philip,

Coin Franklin, contenant quatre chambres.

En l'affaire de la succession de Thos. Shaughnessey et femme—No 62.190 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur Bureau No 445 rue du Camp—MARDI, le 3 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune où le plan montre les pleins détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 29 mai 1900, rendu en l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, pour vendre à l'enchère publique, après le délai et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Philip, Jackson, Franklin et Liberté, formant le coin des rues Philip et Franklin, et mesurant trente (30) pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Philip sur une profondeur et face à la rue Franklin de quatre vingt dix (90) pieds, entre lignes parallèles, ledit lot est formé d'une partie d'un lot désigné par le No "Un" sur un plan déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, sur le numéro 1f2. Les améliorations consistent en un cottage simple contenant quatre chambres.

Termes et conditions—Devant être vendu à l'enchère publique aux termes de un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a, en un crédit de un (1) et de deux (2) ans avec billets portant un taux d'intérêt de 8 0/0 par an de la date jusqu'au paiement, hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de vingt pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication, et assumer les taxes dues en 1900 et payer les frais de l'acte de vente incluant les timbres du revenu, pardevant William Renandin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Hubert M. Ansley, avocat de l'administrateur.

21 mai—31—juin 5 9 19 26—juil 2 3

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottages Rémunérateurs Doubles

Bien Situés,

Dans les Premier et Quatrième Districts.

Jacob Reinhard et als vs les Mineurs William Valentine Kranz et Magdalena Sophie Kranz,

Nos 44,893 et 61,693, consolidés—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encancanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 26 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 18 juin 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° Le cottage double en briques à un étage avec mansarde, Nos 1514 et 1518 rue Religieuse, dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Religieuse, Race, Orange et Tchoupitoulas, contenant 7 chambres, hangar et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre A, et mesurant 40 pieds 1 pouces de face à la rue Religieuse, la même largeur dans le fond sur 81 pieds 6 pouces de profondeur et a l'usage d'une allée commune dans le fond, comme étant pour ledit lot et le lot contigu, B adjacent là-dessus.

2° Le cottage double en briques, à un étage, avec mansarde, Nos 1520 et 1524 rue Religieuse dans le même district et îlet, et contigu à la propriété ci-dessus décrite, contenant 7 chambres, hangar et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre B, et mesurant 40 pieds 4 pouces de face à la rue Religieuse, la même largeur dans le fond sur 81 pieds 6 pouces de profondeur avec l'usage de la susdite allée commune dont il est question ci-dessus dans la propriété premièrement décrite.

3° Le cottage double en bois à un étage Nos 525 et 527 rue Deuxième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Première, Division et St. Thomas, contenant 7 chambres, 2 citernes et écurie dans le fond. Le lot de terre est désigné par le No 5, sur un plan par C. A. Hedin, le 2 janvier 1848, déposé comme plan No 4 en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville. Ledit lot formant l'encoignure des rues Deuxième et Division et mesurant 27 pieds 2 pouces et 2 2/3 lignes de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Division et entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de 10 pieds 10 pouces de largeur dans le fond dudit lot courant au travers de la rue St Thomas à la rue Division, commune à celui là et à d'autres lots.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Division, St Thomas (autrefois Fulton) et Première, désigné par le lot No 4 et mesurant 27 pieds 3 pouces et 2/3 lignes de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Ledit lot a l'usage d'une allée de 10 pieds 10 pouces de largeur dans le fond courant des rues St Thomas et Division.

5° Le cottage double en bois à un étage Nos 2333 et 2335 rue St Thomas, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Thomas, Chippewa, Sorapuru et Philip, rapporte de la banquette et contenant galerie, 4 chambres, office, hangar et citerne de chaque côté. Le terrain est un morceau ou portion dans le susdit îlet désigné comme îlet 39 d'après un plan de l'ancienne ville de Lafayette, et No 6 sur un plan original du faubourg Lafayette et désigné sur le devis annexé à un acte d'achat par le dit feu A. I et mesurant 41 pieds de face à la rue St. Thomas sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et est formé d'une partie du lot No 141 et une portion du lot No 140 dans le susdit îlet.

6° Le cottage double en bois à un étage, Nos 2501 et 2503 rue Rousseau, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, St Thomas, Deuxième et Troisième, contenant 4 chambres, hangar et citerne de chaque côté. Le terrain est composé de deux lots désignés par les Nos 18 et 19 sur un plan par F. J. Tilghman, député voyer général, le 13 août 1851, déposé en l'étude de H. B. Cenas, alors un notaire en cette ville. Ledit lot No 18 formant l'encoignure des rues Rousseau et Deuxième et mesurant 25 pieds de face à la rue Rousseau sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Deuxième et ledit lot No 19 mesurant 25 pieds 1 pouce 8 lignes de face à la rue Rousseau sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

7° Le joli cottage double en bois à un étage, avec deux étages dans le fond, Nos 1139 et 1141 rue Neuvième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Neuvième, Camp, Magasins et Huitième, retiré de la banquette et contenant galerie, sept chambres, escalier, vestibule, office, chambre à bain, citerne, hangar, etc. de chaque côté. Le lot de terre formant l'encoignure des rues Neuvième et Camp et mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue Neuvième sur une profondeur et façade de 126 pieds à la rue Camp et entre lignes parallèles.

8° Le joli cottage double en bois, à un étage, avec deux étages à l'arrière. Nos 1135 et 1137 rue Neuvième, contigu dans le même district et îlet que la ci-dessus septièmement décrite propriété, retiré de la banquette, et contenant galerie, 7 chambres, escalier, vestibule, office, chambre à bain, citerne, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Neuvième sur une profondeur de 126 pieds entre lignes parallèles.

9° Le cottage double en bois, à un étage, Nos 2136 et 2138 rue Troisième dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Quatrième, Franklin et Saratoga, retiré de la banquette et contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné comme lot No 1 et formant l'encoignure des rues Troisième et Franklin, mesurant 30 pieds de face à la rue Troisième sur 125 pieds de profondeur et façade à la rue Franklin et entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un ou un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt, de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devant être assurées et la police en les polices transférées au porteur du premier des billets, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au dessus le prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat seront exigés de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Joseph D. Tayler Esq., notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosser, Jr., avocat.

24 juin—24—juil 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE

TERRES DANS LA PAROISSE PLAQUEMINES.

SUCCESSION DE MME E. E. BAKER.

No 61,241—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet, JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 25 mai 1900, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée l'intérêt de cette succession en la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain morceau de terre avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans la paroisse de Plaquemines, en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à peu près à soixante milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant trois arpents de face audit fleuve sur quarante arpents de profondeur entre lignes parallèles, borné au-dessus par des terres maintenant ou anciennement de Bradish Johnson, et au-dessous par les terres de Green Meltcalf.

2° Trois certains morceaux de terre situés dans la paroisse de Plaquemines, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à une distance d'à peu près soixante-cinq milles au dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans et mesurant chacun un arpent de face, plus ou moins, sur ledit fleuve, sur une profondeur irrégulière, lesquels morceaux de terre sont désignés par les Nos 11, 12 et 13 sur un certain plan de ces terres et autres, annexé à un acte de vente par les héritiers de Johnson à America Stewart, ensemble avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en quelque sorte en dépendant borné sur le côté au-dessus par des terres de Archy Huntley et sur le côté de dessous par des terres de la succession de Davis.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Robins, avocats.

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 5

VENTES A L'ENCAN.

Sroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Offre splendide pour clôture de saison

Trois Magasins de Choix et avantageusement loués, Nos 1608, 1610 et 1612 rue Dryades, entre les rues Terpsichore et Euterpe, pour être vendus séparément, dans le florissant district du Marché Dryades, où des fortunes ont été réalisées, et à proximité des immenses magasins des MM. Lehman, Kaufman et Isaac, et plusieurs autres.

Ainsi, Deux Splendides Résidences Doubles, à deux étages, Nos 1912, 1916, 1918 et 1920 rue Félicité, entre les rues Dryades et Rempart.

Et l'Enviable Résidence No 1825 rue Baronne, entre les rues Félicité et St-André.

Toutes les propriétés ci-dessus pour être vendues séparément, sans limites.

Mme Barbara Nikoll et autres vs Mme Katie Keiffer et autres.

No 62,355—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—JEUDI 19 juillet 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 6 juin 1900 et signé le 12 juin 1900 par l'Hon. Jno. St. Paul, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Terpsichore, Euterpe et Baronne et désigné par la lettre A, sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900. D'après ledit plan ledit ot mesurant 16 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles de 128 pieds, plus ou moins, avec l'usage d'une allée commun de 3 pieds 5 pouces de largeur ouvrant sur la rue Dryades.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à deux étages et résidence, situé No 1608 rue Dryades, entre les rues Euterpe et Terpsichore, contenant épicerie, entrepôt, vestibules, galeries sur la façade et galerie derrière et quatre chambres. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à $60 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Terpsichore, Euterpe et Baronne et désigné par la lettre B sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après lequel plan ledit lot mesurant 16 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles de 124 pieds sept pouces, plus ou moins, avec l'usage d'une allée en commun de 3 pieds 5 pouces de largeur ouvrant sur la rue Dryades.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à deux étages et résidence situé No 1610 rue Dryades, entre les rues Euterpe et Terpsichore, contenant confiserie et boulangerie, vestibules, salle à manger, cuisine, quatre chambres, verandah sur la façade et galeries d'arrière, vestibules, hangars, etc. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à $60 par mois.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Euterpe, Terpsichore et Baronne, et désigné par la lettre C sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après lequel plan ledit lot mesurant 16 pieds 2 pouces de face sur la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles d'à peu près 128 pieds, ensemble avec l'usage d'une allée commune de 3 pieds 5 pouces de largeur, ouvrant sur la rue Dryades et s'étendant au dit lot C, en arrière du lot B.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à deux étages et résidence. No 1612 rue Dryades, entre les rues Euterpe et Terpsichore, contenant magasin de chaussures, vestibule dans le fond, 2 chambres, hangars, etc., au rez-de-chaussée, quatre chambres, vestibule dans le fond, galerie et veranda au premier étage. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à $55 par mois, avec privilège de renouvellement à $60 par mois pour trois ou cinq ans. Bail devant être renouvellé annuellement.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Dryades, Sud Remparts et St-André et désigné par la lettre B sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après lequel plan ledit lot mesurant comme suit: 33 pieds 1 pouce de face à la rue Félicité, 120 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Dryades, 25 pieds sur la ligne du fond, et sur le côté vers la rue Sud Remparts, ledit lot a une première profondeur commençant à et à angle droit avec la rue Félicité, de 81 pieds 8 pouces; de là 8 pieds 4 pouces et 2 lignes sur une ligne vers la rue Dryades, parallèle à la rue Félicité; de là une seconde profondeur de 38 pieds 4 pouces jusqu'à l'arrière ligne, ensemble avec les droits et privilèges d'une allée commune exposée sur ledit plan.

Les améliorations comprennent la résidence à deux étages couverte en ardoises. Nos 1912 et 1916 rue Félicité, contenant de chaque côté salons doubles vestibules dans le fond, salles à manger, cuisine, office, quatre chambres, galeries sur le devant et à l'arrière, citernes, hangars, etc. Louée à $20 par côté.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Dryades, Sud Remparts et St-André et désigné par la lettre A sur un plan d'arpentage par H.W.W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après lequel ledit lot mesurant 31 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Félicité sur une profondeur de 81 pieds 8 pouces sur le côté vers la rue Dryades et 81 pieds 4 pouces sur la ligne du côté et 32 pieds 7 pouces sur la ligne du fond, ensemble avec les droits et privilèges d'une allée commune exposée sur ledit plan.

Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, située au No 1918 rue Félicité, et la résidence en bois d'un étage couverte en ardoises, située No 1920 rue Félicité, contiguë au No 1918, contenant galeries sur le devant, vestibules dans le fond, six chambres, citerne, hangars, etc. No 1920 contenant cinq chambres citerne, hangars, etc. No 1918 est loué à $16, et le No 1920 à $11 par mois.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, St. André, Félicité et Dryades, et désigné par le No 41 sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, voyer; d'après ledit plan ledit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Baronne sur une première profondeur de 120 pieds sur le côté vers et parallèle avec la rue St André, de là 21 pieds 3 pouces sur une ligne vers la rue Félicité et parallèle avec la rue Baronne, de là une deuxième profondeur de 30 pieds à la ligne du fond. Et sur la ligne de côté vers la rue Félicité ledit lot a une première profondeur de 120 pieds, de là 9" sur une ligne vers la rue St-André, de là une deuxième profondeur de 30', de là sur une ligne vers la rue St-André et parallèle avec la rue Baronne 9', 3" et 5'", le tout démontré sur le plan ci-dessus mentionné.

Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises et retirée de la banquette, et contenant galeries sur la façade et dans le fond, salons à arches, vestibule, salle à manger, salle à déjeuner, cuisine etc; au rez-de-chaussée et au premier étage contenant galeries sur la façade et dans le fond, vestibule, cabinet de toilette et cinq chambres à coucher; aussi une dépendance à deux étages contenant hangar au rez-de-chaussée et chambre à bain, galerie et chambre à domestique au premier étage; la maison est tapissée; le gaz; cour et banquette pavées; située No 1825 rue Baronne, entre les rues Félicité et St André. Louée à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à raison de $40 par mois

Termes et conditions:

Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance du prix d'achat, s'il y en a, devant être payé en paiements égaux de un et deux ans, représentés par des billets à valoir, daté le jour de l'adjudication, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date desdits billets, le paiement desdits billets devant être garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles d'hypothèques et de sécurité, incluant l'obligation de conserver la propriété assurée et de payer les honoraires d'avocats dans le cas d'un procès, l'acquéreur assumant et promettant de payer les taxes pour l'année 1900, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant Charles B. Upton, Esq., notaire.

17 juin—17 24—juil 1 8 15 16 17 18 19

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 929 rue Delord,

Entre les rues Baronne et Dryades,

Grande Bâtisse à l'usage de Magasin

No 947 rue Delord,

Entre les rues Dryades et Baronne,

Résidence à Deux Etages, retirée de la rue.

Succession de Joseph T. Huck.

No 61,728—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 25 juillet 1900, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Honorable N. H. Righton, juge de la Division D, maintenant en congé, daté le 21 juin 1900, pour le compte de ladite succession, les propriétés suivantes de valeur, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delord, Julia, Baronne et Dryades, désigné comme lot No 55 sur un plan tiré par C. F. Zimple; ledit lot mesure 25 pieds de face à la rue Delord sur 125 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages, retirée de la rue, ayant 4 chambres, galerie, bâtisses à l'arrière, citernes, etc. Connue par le numéro municipal 947 rue Delord.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, dans le même district et îlet que la propriété ci-devant décrite, étant composé du tout du lot No 49 et 12 1,2 pieds du lot adjoignant No 50, sur un plan fait par C. F. Zimple, et mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Delord sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, et borné dans le fond par une allée de 15 pieds de large pour l'usage en commun des lots qui la borde.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance à un an de crédit pour billets portant hypothèque spéciale avec privilège et lien de vendeur portant intérêt à raison de huit pour cent par an et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et payables en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

Actes de vente incluant l'Internal Revenue Stamps aux frais de l'acquéreur, pardevant Jefferson C. Wenck, notaire public.

24 juin—24—juil 1 8 15 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur.

Dans les Second et Troisième District,

Nos 936-938 Rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine.

Maison à un étage en briques.

Coin Derbigny et Kerlerec.

Maison à un étage à deux corps de logis.

Nos 1364 et 1366 Rue Laharpe,

entre les rues Villeré et Marais.

Maison double à deux corps de logis et à un étage.

Nos 1723-1725 Rue Villeré

entre Annette et St. Antoine.

Cottage double retiré de la rue.

Nos 1335-1337 Rue Annette

entre Morales et Urquhart,

Cottage double.

Succession de Marie Thérèse Adonisia Adams, femme d'Alexandre Garnier.

No 61,218—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 18 juillet 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, signé le 8 juin 1900, pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le lot No 2 dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St Louis et Bourgogne, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de 65 pieds 4 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une résidence à un étage, en briques, ayant 6 chambres, une bâtisse à deux étages au fond ayant 4 chambres, waterworks, cour carrelée, puits, latrines, etc.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Claiborne et Esplanade, ledit lot est désigné par le No 1 sur un plan dressé par L. H. Pillé, le 24 décembre 1875, un croquis duquel est annexé à un acte de vente pardevant Jules Mossy, notaire autrefois en cette ville, le 31 janvier 1876, par les héritiers de C. Duffurt et E. Palms, mesurant comme suit: Lot No 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Kerlerec et mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Derbigny, sur une profondeur et façade à la rue Kerlerec de 71 pieds 6 pouces.

Les améliorations comprennent une maison à un étage à deux corps de logis ayant 4 chambres, hangar attenant à la maison, bâtisse à l'arrière ayant 2 chambres et hangar y attenant, citerne, puits, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No 3 dans l'îlet No 3, lequel est borné par les rues Laharpe, Villeré, Columbus et Marais et l'avenue St-Bernard, d'après le plan fait par A. D'Hémécourt, le 18 décembre 1877, déposé dans le bureau de T. Layton, notaire en cette ville; ledit lot ayant 30 pieds de face à la rue de Laharpe, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres, 2 cabinets, une cuisine à un étage ayant 2 chambres, citerne, latrines, puits, etc.

4° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, St Antoine, Annette et Robertson, composé de deux certains lots désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan dressé par Giroux, voyer, le 6 mai 1848, et annexé à un acte passé pardevant Theo. Guyol, notaire, le 11ème jour du même mois et de la même année, lequel lot mesure en mesure américaine, sur une ligne qui commence à 132 pieds du coin Villeré et St. Antoine, 30 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 64 pieds entre lignes parallèles, lequel point le lot s'élargit à angle droit vers la rue St. Antoine et mesure 4 pieds de plus de largeur sur une ligne parallèle à la rue Villeré sur une profondeur en plus de 9 pieds entre lignes parallèles, la profondeur totale étant donc 160 pieds sur la ligne du côté de la rue Annette et la largeur totale sur la ligne du fond, 34 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage double retiré de la rue, ayant 6 chambres, une bâtisse de chaque côté dans le fond avec une chambre chaque, citerne, latrines, etc.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme étant le lot No 404 sur le plan original du nouveau Faubourg Marigny, dans l'îlet borné par les rues Annette, Urquhart, Morales et St Antoine, mesurant 30 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 100 pieds, mesure française, ou en mesure américaine 31 pieds 11 pouces 8 lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces.

Les améliorations comprennent un cottage double couvert en ardoises, ayant 6 chambres, une bâtisse couverte en ardoises dans la cour, ayant 4 chambres, citerne, latrines, etc.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de ventes pardevant H Generes Dufour, notaire public, incluant les timbres de revenu des Etats Unis aux frais des acquéreurs.

C. egg et Quintero, avocats.

17 juin—17 24—juillet 1 8 15 18

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE

A deux corps de logis élevé de terre, presque neuf,

1014-1016

Rue Milan, entre les rues Camp et Chestnut,

Quart